

EPCI : 504 PAYS DE TRIE ET MAGNOAC

ARRONDISSEMENT : 65

TRESORERIE SPL : TRESORERIE LES COTEAUX



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 1259 CTES (1)

TAUX

FDL

2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

I - RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	1	2	2b	3	4
Base de d'imposition effective de 2019	Base de d'imposition ou taux moyens pondérés de 2019	Taux moyens pondérés des communes (si fusion)	Base de d'imposition prévisionnelles 2020	Produit fiscal de référence (col.3 x col.2)	
Taxe d'habitation.....	7 733 949	10,12	7 865 000	795 938	
Taxe foncière (bâti).....	6 231 749	6,22	6 367 000	396 027	
Taxe foncière (non bâti).....	697 579	24,12	706 000	170 287	
Cois. Foncière Entreprises.....	920 264	17,41	931 200	162 122	
Fiscalité prof. de zone (FPZ)...	6 349	32,44	6 300	2 044	
Fiscalité prof. éolienne (FPE) .					

Total du produit des taxes additionnelles à taux constants hors TH

728 436

Total du produit de fiscalité éolienne / de zone à taux constants

2 044

Pour information : Bases de taxe d'habitation / logements vacants

2 044

II - DECISIONS DU CONSEIL DE L'EPCI

1. PRODUIT DES TAXES DIRECTES LOCALES ATTENDU POUR 2020

Produit nécessaire à l'équilibre du budget - 68 868 - Total des allocations compensatrices - 106 032 -

Produit taxe additionnelle FNB - 106 032 -

Produit global des IFRS - 106 032 -

Produit de la CVAE - 106 032 -

DCRTP - N C -

TASCOM - 129 524 -

Prélèvement GIR - 129 524 -

Produit fiscal attendu des taxes additionnelles (à reporter au cadre II-2) - 795 938 -

Produit prévisionnel de TH - 795 938 -

2. CALCUL DES TAUX 2020 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

	5	6	7	8	9
Taux d'imposition 2019	Coefficient de variation proportionnelle	Taux de référence (col.5 x coefficient)	TAUX VOTES	Produit correspondant (col.7 x col.3)	Produit fiscal attendu de la fiscalité de zone et/ou éolienne
Taxe foncière (bâti)	6,22				
Taxe foncière (non bâti)	24,12				
Cois. Foncière Entreprises.....	17,41				
Produit à taux constants hors TH	728 436				
Produit à taux constants hors TH	(6 décimales)				
Réserve capitalisée					
Réserve utilisée					
TAUX VOTE(S)					
Produit (taux x col.3)					
Taux mis en réserve					
3a. FISCALITE PROFESSIONNELLE DE ZONE	>>>				
3b. FISCALITE PROFESSIONNELLE EOLIENNE	>>>				
Durée retenue si l'intégration progressive du taux est décidée :					
ans					
ans					

TOTAL de la colonne 8

Produit attendu de la fiscalité de zone et/ou éolienne

A TEL : 05.62.44.24.76

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

VIENOT

le 11 MARS 2020

Le préfet,

le

A

Le président,

le

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICSFEUILLE A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES,
ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX

EPCI : 504 PAYS DE TRIE ET MAGNOAC

ARRONDISSEMENT : 65

TRESORERIE SPL : TRESORERIE LES COTEAUX

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 1259 CTES (2)

TAUX

FDL

2020

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1a. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES 13

Taxe d'habitation :	53 641
Taxe foncière (bâti) :	
a. Personnes de condition modeste	
b. Baux à réhabilitation, ZFA-DOM, QPPV, BUD, ZDP	
c. Exonération de certains immeubles	
Taxe foncière (non bâti) :	2 658
Taxe professionnelle / CFE :	
a. Réduction des bases des créations d'établissements	
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
c. Autres allocations	12 569
1b. CVAE DUE COLLECTEE (pour information) 14	
Part de CVAE imposée au profit de l'EPCI	51 809

2a. BASES NON TAXEES 15

Basex exonérées par le conseil de l'EPCI	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation foncière des entreprises	
Basex exonérées par la loi	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation foncière des entreprises	
Basex exonérées par la loi au titre des terres agricoles	
2b. CVAE - DEGREVEMENTS ET EXONERATIONS 16	
CVAE : part dégrévée	
CVAE : part relative aux exonérations compensées	
CVAE : part relative aux exonérations non compensées	

2c. PRODUIT DES IFR 17

Éoliennes & hydroliennes	
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gaz - stockage, transport...	

3. ELEMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES 18

TAXE	Taux maximum de droit commun 11	Taux maximum dérogatoire 12	Taux maximum avec rattrapage 13	Taux moyen 75% 14	Taux maximum avec capitalisation 15	Taux maximum avec majoration spéciale 16
Fiscalité de zone	32,40	32,44	>>>	16,87	32,40	>>>
Fiscalité éolienne						

EPCI à FPZ/FPF en régime de croisier	
Coefficients de variation du taux moyen pondéré	
de taxe foncière sur les propriétés bâties 17	1,017918
de l'ensemble des deux taxes foncières 18	0,998689

DIMINUTION SANS LIEN 19

Année antérieure à 2020 au titre de laquelle la diminution sans lien a été appliquée	les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	Taux moyens de référence nationaux	Diminution sans lien
		Taxe foncière (bâti)	Taxe foncière (non bâti)
		21,59	49,72
		20,27	9,40

MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE 20

Taux moyen pondéré des taxes foncières (bâti et non bâti) de 2019 :	
national	
de l'EPCI	